

*Section Sportive Scolaire
Équitation
Lycée Le Verrier
Saint-Lô*

Année scolaire 2025-2026



La Section Sportive Scolaire Équitation a été créée en septembre 2016.

La Section Sportive Scolaire Équitation a pour objectif de favoriser la réussite scolaire par la motivation et la confiance en soi. C'est aussi le moyen de découvrir la diversité des emplois de cadres dans la filière équine et de se donner l'ambition de la poursuite d'études permettant d'y accéder.

ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS AU LYCÉE LE VERRIER

Baccalauréat préparé :

Le Lycée Le Verrier propose le Baccalauréat général.

Langues : Anglais, Espagnol, Allemand, (ou autres langues par correspondance à la charge des familles au CNED).

Les options facultatives : Option Eps, Arts Plastiques, Théâtre, Langues et Culture de l'Antiquité (Latin-Grec). Les élèves inscrits en Section Sportive Scolaire Équitation ne pourront pas prétendre s'inscrire à une option facultative.

Les Sections Européennes Anglais ou Espagnol : Elles sont compatibles avec une admission en Section Sportive Scolaire Équitation si affectation par les services de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN).

ÉQUITATION

Les cours sont assurés au Centre équestre du Pôle Hippique de Saint-Lô par les moniteurs d'équitation sous la responsabilité de Mathieu Oxéant - Instructeur d'équitation.

Contact : mathieu.oxeant@polehippiquestlo.fr

La coordination pédagogique du Lycée Le Verrier est assurée par Mme Appéré - professeur référent de la section.

Contact : stephanie.appere@ac-normandie.fr

Trois heures de pratique et une heure d'hippologie hebdomadaires sont prévues dans l'emploi du temps des élèves. L'initiation multidisciplinaire pour le développement des habilités motrices du sport équestre est privilégiée. Des interventions en dehors du temps scolaire sont programmées pour assurer une présentation des métiers de l'encadrement de la filière équine.

La cavalerie est mise à disposition par le Centre équestre. Les chevaux personnels ne sont pas autorisés.

Les obligations liées à la section :

- *Travail et résultats scolaires chiffrés corrects dans les matières d'enseignements obligatoires*
- *Adhésion à l'Association sportive du Lycée si participation à l'Unss.*

Évaluation de la section sportive :

- *Appréciation sur le bulletin scolaire par le professeur coordinateur*
- *Grille de compétences et de maîtrise.*

Conditions médicales :

- *Pour les mineurs, la licence FFE ne demande plus de certificat médical, y compris pour la pratique en compétition*
- *Pour les majeurs, la licence FFE demande un certificat médical de non contre-indication uniquement si pratique en compétition.*
- *Copie du projet d'accueil individualisé (PAI) si existant.*

Aspect Financier :

- *Contribution volontaire des familles estimée à 600€ pour l'année*
- *Seuls les certificats médicaux supérieurs à 15 jours consécutifs entraînant une incapacité de pratique permettront un décompte sur le trimestre en cours. Tout trimestre commencé est dû.*
- *L'établissement dispose d'aides sociales en faveur des élèves et des familles (prendre contact avec le chef d'établissement).*

Horaires (en 2024-25) :

- *2^{ndes} : le Mardi 16h-18h / Vendredi 8h-10h - retour navette*
- *1^{ères} : le Lundi 16h-18h / Jeudi 16h-18h - retour navette*
- *Terminales : le Lundi 16h-18h / Jeudi 16h-18h - retour navette*
- *Transport navette ou déplacement libre des lycéens vers le centre équestre*
- *Heure d'hippologie fixée à la rentrée.*

Assurance :

- *Licence FFE obligatoire*
- *Assurance scolaire obligatoire avec garantie de responsabilité civile et garantie individuelle accidents corporels dans le cadre d'une activité facultative.*

PROCÉDURES DE SÉLECTION

Les tests d'admission se déroulent en deux temps

1^{ère} phase : Sélection sur dossier ci-joint à retourner avec les pièces pour **le 07 avril 2025** dernier délai

Nous invitons les familles à demander un accusé de réception de dépôt de dossier à l'adresse : stephanie.appere@ac-normandie.fr

(Réponse aux familles le 25 avril pour convocation ou non aux tests pratiques)

2^{ème} phase : Tests pratiques au centre équestre
Le vendredi 09 mai ou vendredi 16 mai 2025

uniquement, et si besoin, pour les élèves retenus à la première phase

- **commission de recrutement mixte Lycée Le Verrier / Centre équestre** -

Les élèves sélectionnés lors des tests ne bénéficient pas systématiquement d'une dérogation à la carte scolaire. C'est pourquoi l'établissement ne communiquera pas à l'issue des tests.

Les élèves seront informés des résultats définitifs vers le **1er juillet** lors de l'affectation prononcée par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) de la Manche.

Dérogation à la carte scolaire :

- *Les élèves hors secteur ne sont admis que dans la limite des places en 2^{nde} générale.*

Hébergement :

- *Internat possible pour les élèves mais **sans priorité** par rapport aux élèves suivant une scolarité au Lycée Le Verrier sans Section Sportive Scolaire Équitation. L'internat n'accueille pas les élèves le dimanche soir.*

Lycée Le Verrier
B.P. 382
7, rue Le Verrier
50002 Cedex Saint-Lô

FICHE DE CANDIDATURE - Année scolaire 2025/2026

**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE
ÉQUITATION**

Nom de l'élève candidat : Prénom :
Né(e) le :/.../.... Sexe : F ☐ M ☐
Adresse complète :
Code Postal : Ville :

	Nom Prénom	Téléphone	Email
Responsables légaux			

SCOLARITÉ 2024-2025

Nom de l'établissement et commune :

Classe : LVI : LV2 :

**Avis de l'établissement d'origine sur une poursuite d'études dans le cadre
d'une Section Sportive Scolaire**

Professeur d'EPS (aptitudes sportives) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avis du Chef d'Établissement (sur la capacité de l'élève à assumer, avec réussite et efficacité, les exigences scolaires d'une classe de lycée et celles d'une formation sportive) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le .../.../2025

Le Chef d'Établissement

Demande d'inscription en CLASSE de ☐ 2^{de} ☐ 1^{ère} ☐ Terminale

*Aucune option facultative ne sera possible compte tenu de la complexité des enseignements
(Arts Plastiques, Théâtre, option Eps, Culture de l'Antiquité Latin-Grec).*

Orientation envisagée à l'issue de la classe de seconde :
Projet d'études post-bac et/ou professionnel si connu :

RÉGIME : ☐ Externe ☐ 1/2 Pensionnaire ☐ Interne*

*** L'admission à la section sportive ne vaut pas admission systématique à l'internat.
L'internat n'est pas ouvert le dimanche soir.**

PRATIQUE ÉQUESTRE

Galop :(fournir fiche FFE des performances si compétition)
ou nombre d'années de pratique :

Nom du centre équestre si pratique :

Numéro de Licence en cours de validité :

Compétitions officielles et disciplines : ☐ CSO ☐ Dressage ☐ CCE
☐ Horse-Ball ☐ Endurance ☐ Voltige

A.....

le ../...../2025

Signature de l'élève

Signature des responsables légaux

Dossier de Candidature à adresser pour le **07 avril dernier délai à l'adresse suivante**

***Lycée Le Verrier
Section Sportive Scolaire Équitation
BP 382 – 7, Rue Le Verrier
50002 Saint-Lô Cedex***

Ou par mèl à : stephanie.appere@ac-normandie.fr

Pièces à joindre :

Fiche de candidature
Lettre de motivation
1^{er} et 2^{ème} bulletins trimestriels de l'année en cours
Copie de l'attestation du dernier Galop
Fiche FFE des performances 2024 ou 2025 si compétition

Je participe à un brevet blanc ou une sortie scolaire le 09 mai 2025 oui ☐ non ☐
Je participe à un brevet blanc ou une sortie scolaire le 16 mai 2025 oui ☐ non ☐

***Seules seront examinées par la Commission d'Admission les candidatures des élèves
dont le dossier comportera les pièces et les avis demandés.***